



Centrale d'enrobage à Puceul. Le conseil municipal de Nozay donne un avis favorable

Les élus de Nozay ont donné leur accord, jeudi 10 juin, pour l'installation de l'usine dans la ZAC de l'Oseraye, à Puceul. La consultation publique reste ouverte jusqu'au 16 juin.



Esquisse de la centrale d'enrobage projetée par le groupe Pigeon, dans la ZAC de l'Oseraye, à Puceul. | DR

● Ouest-France

Publié le 13/06/2021 à 17h59

Lire le journal numérique

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Lors de sa séance du jeudi 10 juin, le conseil municipal, au titre de commune riveraine, avait à se prononcer sur [la création et l'exploitation d'une centrale d'enrobage à chaud et à froid au sein du parc d'activités industrielles de l'Oseraye, à Puceul](#).

Cette usine, portée par le groupe Pigeon, est prévue pour produire 200 000 tonnes d'enrobés par an, à destination des agences de travaux publics du groupe basées à Ancenis, Montoir-de-Bretagne et Renazé, en Mayenne. S'agissant d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), le projet fait l'objet d'une consultation publique, ouverte depuis le 19 mai jusqu'au 16 juin en mairie de Puceul et sur le site de la préfecture.

LIRE AUSSI : [Puceul. Centrale d'enrobage : les opposants manifestent le 5 juin](#)

Un dossier trop technique

Avant d'émettre son avis, le conseil municipal a longuement débattu sur le sujet. La majorité des élus a clairement avoué qu'elle n'avait pas consulté les quelque trois cents pages du dossier. Et ceux qui en ont eu la curiosité et le courage ont avoué que leur lecture s'était révélée malaisée, voire rébarbative. « **Un dossier qui nous tombe des mains tant le contenu est technique et qui, au final, n'éclaire pas beaucoup notre avis** », avoue le conseiller municipal Patrick Mortier.

Jacques Prioux, adjoint chargé du développement durable, aurait préféré disposer de davantage de temps pour que sa commission puisse faire une présentation lisible du projet à l'ensemble des élus.

« Une installation contrôlée »

En somme, « **un projet face auquel on ne peut être totalement pour, ni totalement contre** », résume Dominique Charrier qui penche cependant pour un avis favorable, arguant du fait qu'une zone industrielle est faite pour accueillir des entreprises, même si certaines présentent quelques nuisances. « **C'est comme les déchetteries, on en a tous besoin, mais on n'en veut pas chez soi. On ne va pas recouvrir nos routes de terre battue. Il faut bien installer les centrales d'enrobage quelque part** », renchérit Jean-Noël Thomazeau, premier adjoint au maire. Et l'élu de tenter de rassurer les plus sceptiques : « **Ce sera une installation régulièrement contrôlée par les services de la Dreal** (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). **Par ailleurs, la société Pigeon a tout intérêt, pour sa réputation, à prendre un maximum de mesures pour assurer la sécurité du site.** »

À l'issue du vote, le conseil municipal a décidé de donner un avis favorable au projet. Six élus se sont abstenus.

Annonces Immo



Vente maison

Nozay 44

Achat Location

Ville ou Code Postal



#Nozay

#Châtaubriant

#Puceul